

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 7 décembre 2023

Le sept décembre deux mille vingt-trois à 19 h 30, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de LANTENOT, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (45 jusqu'à 20 h 00 puis 46)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique GRANDJEAN-AMBERT, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, David BALAUD, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Mickaël MUHLEMATTER (à partir de 20 h 00) Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Gérard COULIN. Jean DROUHARD, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Jean-Luc VEILLON.

Ont donné pouvoir (3)

Jean-Pierre GASNET à Francis THOMAS, Hervé LE CAIN à Gérard COULIN, Marie-Pierre DUPRE à Victor COULIN.

Absents excusés (2) :

Laurence BAUMONT, Jean DESMARTIN.

Absents (2 jusqu'à 20 h 00 puis 1)

Edith LUCIEN, Mickaël MUHLEMATTER (jusqu'à 20 h 00)

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-130 – Tarifs OM 2024

Le conseil syndical du SICTOM du VAL de SAONE envisage l'adoption des tarifs 2024 suivants :

1/ Grille tarifaire proposée au prochain Comité Syndical :

Abonnement 100%	Total	Levées suppl.
80L	115.20 €	8.76 €
140L	158.20 €	8.76 €
240L	271.20 €	9.89 €
340L	384.20 €	13.18 €
660L	745.80 €	16.74 €

Abonnement 50%	Total	Levées suppl.
80L	57.60 €	8.76 €
140L	79.10 €	8.76 €
240L	135.60 €	9.89 €
340L	192.10 €	13.18 €
660L	372.90 €	16.74 €

Abonnement Exception	Total	Levées suppl.
140L	217.00 €	8.76 €
240L	372.00 €	9.89 €
340L	527.00 €	13.18 €
660L	1 023.00 €	16.74 €

2/ Abonnements majorés de 3% prenant en compte vos éventuels frais de gestion et impayés.

Abonnement 100%	Total	Levées suppl.
80L	118.40 €	9.02 €
140L	162.40 €	9.02 €
240L	278.40 €	10.19 €
340L	394.40 €	13.58 €
660L	765.60 €	17.24 €

Abonnement 50%	Total	Levées suppl.
80L	59.20 €	9.02 €
140L	81.20 €	9.02 €
240L	139.20 €	10.19 €
340L	197.20 €	13.58 €
660L	382.80 €	17.24 €

Abonnement exception	Total	Levées suppl.
140L	224.00 €	9.02 €
240L	384.00 €	10.19 €
340L	544.00 €	13.58 €
660L	1 056.00 €	17.24 €

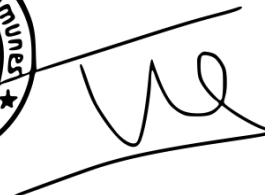
Pénalités 80L	206.00 €
Tarifs sacs prépayés	4.83 €
Tarifs rouleaux de 25 sacs	120.75 €
Forfait pro non doté	72.10 €

Le Président propose au conseil communautaire, de valider les tarifs 2024 tels que présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

POUR	44	
CONTRE	2	Jean-Marie BRINGOUT, Jean-Louis CHOBARD
ABSTENTIONS	4	Jean-Pierre GASNET, Francis THOMAS, David BALAUD, Régis BOILLOT

Fait à SAULX, le 7 décembre 2023
Le Président, Benjamin GONZALES

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état